



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des outre-mer

Question au Gouvernement n° 1456

Texte de la question

SITUATION DES OUTRE-MER

Mme la présidente . La parole est à Mme Béatrice Bellay.

Mme Béatrice Bellay . Ah, l'égalité ! Ah, l'unité du territoire national ! Pour eux, oui, mais pas pour nous.

Prenons la continuité territoriale. Pour la Corse : 340 000 habitants, 247 millions d'euros – avec une augmentation récente de 60 millions –, soit 724 euros par habitant. Pour les dits outre-mer : 2,4 millions d'habitants, 76 millions d'euros, soit à peine 31 euros par habitant. C'est plus de vingt fois moins que nos amis corses !

M. Boris Vallaud . Elle a raison !

Mme Béatrice Bellay . Comment nommer une telle différence, sinon comme une rupture d'égalité assumée ? Comment ne pas y voir une ségrégation territoriale, et même du racisme ? Comment ne pas s'interroger avec gravité sur la place que la République accorde à ses citoyens dits ultramarins ? Sont-ils trop « ultra » pour être pris en considération ? Trop loin des yeux ? Mais la misère n'est pas plus douce au soleil : elle brûle, elle hurle !

Car enfin, que sommes-nous ? Des concitoyens assignés à résidence ? Des économies captives, organisées pour produire pour la métropole, consommer des produits venus de métropole, former des talents en métropole et pour la métropole ? Tout, dans l'organisation actuelle, prolonge une logique d'échanges à sens unique héritée d'une histoire coloniale que vous perpétuez en nous regardant droit dans les yeux.

Mépris budgétaire, condescendance politique, inégalités structurelles : est-ce acceptable ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et EcoS. – Mme Sandrine Nosbé applaudit également.*)

Madame la ministre, monsieur le premier ministre, quand la République traite ses citoyens avec une telle disparité, elle ne peut plus se réfugier derrière des mots et des promesses.

Ma question est simple et s'adresse à chacun d'entre vous dans l'hémicycle : quand comprendrez-vous que ces injustices sont le terreau de toutes les défiances et de toutes les déviances de nos territoires ? Quand la République acceptera-t-elle de faire en sorte que les citoyens que nous sommes valent autant que ceux de ses autres territoires ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe GDR. - Mme Sandrine Nosbé applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, *ministre des outre-mer* . Merci pour cette question qui rappelle les enjeux majeurs de la continuité territoriale. Vous l'avez dit, c'est un sujet d'équité, de solidarité et c'est un devoir pour nous, mais je ne

partage pas les termes que vous avez employés. Jamais nous ne traiterons nos compatriotes ultramarins comme des citoyens de seconde zone ; c'est là mon combat quotidien.

Nous avons fait de ce sujet une priorité, tant au ministère qu'au sein du gouvernement. Je voudrais vous parler concrètement de l'action menée pour favoriser la mobilité – celle des étudiants, de ceux qui veulent se former, travailler, ou encore de ceux qui souhaitent simplement rendre visite à leur famille. En 2026, nous avons augmenté le budget alloué aux dispositifs de continuité territoriale de 2 millions d'euros, pour atteindre un total de 76 millions d'euros. Cela a permis d'élargir, depuis quelques années, le périmètre des bénéficiaires de ces dispositifs. Désormais, plus des trois quarts des foyers au sein des départements et régions d'outre-mer y ont accès et ont la possibilité de financer jusqu'à 100 % du déplacement, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Nous avons progressivement réévalué plusieurs dispositifs pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. Pour nous, ce n'est pas une charge ou une obligation, mais un devoir naturel. Nous le faisons parce que nous le devons à tous nos compatriotes ultramarins, et nous continuerons.

D'autres actions sont engagées : outre la mise en œuvre des mesures que je vous ai indiquées, des réflexions sont en cours pour toucher davantage de publics fragiles.

Ce que je constate, c'est que cela va dans le bon sens : nous avons doublé le nombre de bénéficiaires en quelques années. Entre 2023 et 2024, le nombre de nos compatriotes ultramarins bénéficiant de ces dispositifs de mobilité a augmenté de 13 %.

Je mentionnerai aussi la lutte contre la vie chère, le prix des billets d'avion ou la question des carburants. Je veux vous assurer que l'ensemble de ces dossiers est pris à bras-le-corps par mon ministère. Vous pouvez compter sur moi. Si vous avez d'autres propositions, je suis prête à les entendre, à les analyser ensemble et à avancer.

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Bellay](#)

Circonscription : Martinique (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1456

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 avril 2026